LES ESPECES DE LA FAUNE Atlas – Partie 2

L'AGRION DE MERCURE

(Cœnagrion mercuriale)

Classification

Insectes Odonates (Libellules)

Code Natura 2000 : 1044

Description et écologie

<u>Description de l'espèce</u> : l'Agrion de Mercure est une petite libellule bleue et noire.

Comme tous les Odonates, la larve se développe dans l'eau, et la phase de vie aérienne n'intervient qu'au moment de la métamorphose, après environ 20 mois.

Exigences écologiques: l'Agrion de Mercure est caractéristique des eaux courantes de faible importance, ensoleillées où les plantes aquatiques (telles que *Sium erectum, Nasturtium officinale, Mentha aquatica...*) sont abondantes (HEIDEMANN et SEIDENBUSCH, 2002).

Les larves se maintiennent dans les secteurs calmes parmi les hydrophytes, les tiges ou les racines des hélophytes et autres plantes riveraines.



Source : Inventaire de la faune de France, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

Evolution historique et répartition

L'espèce vit dans le Centre et le Sud-ouest de l'Europe. En France, elle est répartie sur une grande partie du territoire mais de manière inégale : elle est fréquente dans certaines régions et absente dans d'autres. Cette petite libellule bleue et noire se reproduit dans de petits ruisselets bien ensoleillés, aux eaux propres et limpides.

Elle est présente dans les parties ensoleillées des petits affluents de l'Allier et de la Dore (LPO 1998 et base de données du PNR Livradois-Forez).

Habitat et dynamique naturelle de l'habitat de l'espèce

L'Agrion de Mercure se reproduit dans de petits ruisselets à courant plus ou moins rapide, bénéficiant d'un ensoleillement important, aux eaux propres et limpides. Il trouve ces conditions dans les fossés et ruisseaux affluents de l'Allier. Les adultes ne s'écartent pas de leur lieu de développement.

Certains ruisseaux peuvent être envahis par les plantes aquatiques et se combler. La végétation riveraine peut également se développer et être colonisée par des espèces ligneuses. Cette évolution vers une végétation forestière entraîne une réduction de la durée de l'ensoleillement, défavorable à l'Agrion de Mercure.

La dynamique fluviale peut permettre de rajeunir ces milieux en érodant la végétation et en permettant la reconstitution de ruisseaux favorables à cet agrion.

Relations avec l'homme et atteintes à l'espèce

Les principales atteintes de l'Homme possibles à l'espèce et à son habitat sont les perturbations liées à la structure de son habitat (fauchage, curage des fossés, piétinement, etc.), à la qualité de l'eau (pollutions agricoles, industrielles et urbaines) et à la durée de l'ensoleillement du milieu (fermeture, atterrissement).

Facteurs d'évolution et menaces de dégradation

	Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable	Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable
Facteurs naturels	Présence de biotopes au développement de l'Agrion : les petits ruisseaux affluents de l'Allier.	Fermeture ou atterrissement des habitats favorables, qui entraîne une diminution de l'ensoleillement des ruisseaux.
Facteurs humains	Réalisation d'un entretien soigneux des petits ruisseaux.	Dégradation de la qualité de l'eau des ruisseaux. Dégradation de son habitat (mise en culture des parcelles riveraines, aménagement et reprofilage des ruisseaux et fossés, destruction de la végétation herbacée riveraine).

Etat de conservation et responsabilité du site

Etat de conservation : **inconnu** (l'échantillonnage de prospection et les données existantes sont insuffisantes pour avoir une idée précise du nombre de stations et des effectifs). Une synthèse des données disponibles auprès des différents organismes afin de compléter la cartographie serait dans un premier temps souhaitable.

Etat de conservation défavorable-inadéquat sur le domaine continental français (cf. l'évaluation nationale de l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire effectuée en 2006 – 2007).

Elle serait « observée également en plus faibles effectifs sur les ruisselets joignant les différents replats des bras-morts de l'Allier » (Atlas des Odonates du Puy-de-Dôme, 2007). La responsabilité du site pour cette espèce peut donc être qualifiée de **modérée**.

Statut et enjeu patrimonial

L'évolution des populations de cette libellule est menacée dans de nombreux pays d'Europe : Autriche, Allemagne, Belgique, Suisse et est mal connue en France.

Cette espèce fait partie des dix espèces de Libellules protégées à l'échelle nationale et est inscrite sur la liste rouge des Insectes menacés de France, en catégorie « en danger » pour la moitié Nord de la France, et « vulnérable » ailleurs. Mais l'intensité de prospection, moindre dans le Nord de la France, pourrait expliquer cette rareté apparente.

Elle est également inscrite sur la liste rouge régionale en catégorie « rare ».

Il s'agit d'une espèce peu commune dans le Puy-de-Dôme, mais dont la population est probablement sous-évaluée par manque de prospection des milieux favorables (Atlas des Odonates du Puy-de-Dôme, 2007).